

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024-2025



**ensemble
on fait la
différence**

maJL
MESURES ALTERNATIVES
JEUNESSE DE LAVAL

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	4
Mot de l'équipe	5
1 À propos de MAJL	6
Notre mission	6
Nos valeurs	6
Composition du conseil d'administration	6
L'équipe de travail	7
Nos comités de travail	7
Formations reçues	8
Congrès, Colloque, Conférence	8
Participation à diverses activités	9
Visibilité	9
Notre engagement au sein de notre communauté	10
2 Nos activités	11
LSJPA	11
• Jeunes	11
• Personnes victimes	16
COMMUNAUTÉ	17
• Organisme d'accueil partenaire	17
• Projet SAJ	18
• Projet De La Rue O Ring	21
PRÉVENTION ET SENSIBILISATION	23
Parents – Famille	24
3 Nos implications	25
4 Regard vers 2025-2026	26



MOT DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente du conseil d'administration, il me fait plaisir de vous adresser ces quelques mots.

De nombreux défis se sont présentés dans la dernière année et MAJL a su faire face à ceux-ci avec une grande capacité d'adaptation de la part d'une équipe engagée et qui a le souci de se dépasser.

Le professionnalisme, le désir de respecter la mission de MAJL ainsi que l'implication de l'organisme sur le territoire de Laval m'ont toujours mis en confiance. Je souhaite que la prochaine année soit plus douce et qu'il y ait une belle continuité des services.

Je tiens à féliciter toute l'équipe pour leur merveilleux travail, leur dévouement au quotidien afin d'accompagner tous ces jeunes ainsi que réaliser la mission de MAJL. J'aimerais aussi remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur implication.

J'aimerais aussi remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur implication.

Marilou Guimont

Présidente

MOT DE L'ÉQUIPE

Une année de solidarité, de résilience et d'engagement

L'année 2024-2025 a été marquée par la force de notre équipe soudée. Ensemble, nous avons surmonté les défis avec détermination, avançant pas à pas grâce à une communication efficace et une confiance mutuelle.

Malgré un désir d'innovation, cette année a été marquée par un besoin de consolidation. Nous avons recentré nos actions sur notre mandat principal : l'application des mesures de la LSJPA, tout en continuant à nous impliquer activement dans la communauté pour favoriser des changements durables.

Remerciement de la part de l'équipe d'intervention et administrative

Merci à la direction pour son soutien constant et sa présence qui facilitent grandement notre travail au quotidien et au conseil d'administration pour son engagement essentiel à notre mission.

...innover dans nos outils d'intervention et développer de nouveaux partenariats...

Remerciement de la part de la direction

Nous exprimons notre profonde gratitude à Danielle, Geneviève et Carolanne pour leur fidélité et leur passion au fil des années. En 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Yohan au sein de notre équipe d'intervenants. Par son authenticité, son calme et sa soif d'apprendre, il a rapidement trouvé sa place et apporté une contribution précieuse à toute l'équipe.

Nous remercions également chaleureusement Chloé, Geneviève, Kamélia et Emmanuelle pour leur énergie, leur créativité et leur implication dans la réalisation des projets auprès des jeunes des projets SAJ et De la Rue O Ring.

Nous adressons également nos remerciements à nos précieux membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur confiance renouvelés.

Pour l'avenir

Nous souhaitons innover dans nos outils d'intervention et développer de nouveaux partenariats pour mieux accompagner les adolescents.

Ce rapport témoigne de l'engagement profond de chaque membre de l'équipe envers la mission de MAJL.

Bonne lecture !

Notre mission

Fondé en 1987, MAJL est un organisme de justice alternative à but non lucratif qui a pour mission de réduire le phénomène de la délinquance juvénile tant sur le plan individuel que social en agissant sur tous les aspects qui s'y rattachent.

Nos valeurs

Écoute bienveillante
Intégrité
Respect
Ouverture

Composition du conseil d'administration

Afin de voir à la bonne gestion de l'organisme, le conseil d'administration a tenu 7 séances entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025

Marilou Guimont	Présidente	Depuis 2011 – Membre de la communauté
Elias El Aloui	Vice-président	Depuis 2021 – Organisme communautaire
Solange Guay	Secrétaire	Depuis 2001 – Employée de MAJL
Philippe Langlois	Trésorier	Depuis 2018 – Organisme communautaire
Louise de la Boursadière	Administratrice	Depuis 2009 – Membre de la communauté
Michèle Gagné	Administratrice	Depuis 2024 – Organisme communautaire
Geneviève Da Prato	Représentante des employés	Depuis 2014 – Employée de MAJL

L'assemblée générale annuelle de 2023-2024 s'est tenue le 27 juin 2024 en présence de 19 personnes.

Au 31 mars 2025, MAJL comptait 45 membres

L'équipe de travail

Direction

Solange Guay, directrice programme et développement (depuis 1995)
France Léveillé, directrice administrative et financière (depuis 1992)

Secrétariat

Danielle Léveillé, adjointe administrative (depuis 2004)

Intervention et prévention

Geneviève Da Prato, intervenante (depuis 2010)
Carolanne Benoit, intervenante (depuis 2016)
Yohan Arseneau (depuis avril 2024)
Hichem Khelil, intervenant (a quitté en cours d'année)

Nos comités de travail

- Rencontre d'équipe hebdomadaire
- Comité de direction
- Comité sélection en ressources humaines
- Comité révision des mesures de développement des habiletés sociales
- Comité révision des outils de prévention
- Comité organisme d'accueil partenaire
- Comité social : action pour la semaine de reconnaissance des bénévoles, activités estivales, activités festives pour Noël, etc.

Formations reçues

- Groupe codéveloppement professionnel (direction et intervention) (ASSOJAQ – formation continue)
- LGBTQ+, au-delà du vocabulaire (Dylan Langlais, Le Dispensaire)
- Bienvenue dans l'écosystème jeunesse Lavallois (Communauté bâtissant l'avenir avec les jeunes)
- Loi sur la protection de la jeunesse – Signaler c'est déjà protéger (CISSS de Laval)
- Favoriser le changement sous l'éclairage de l'Entretien Motivationnel ! (Alain Vigneault Consultants)
- Secourisme en milieu de travail (Visa-Vie)
- Les traumatismes chez les jeunes contrevenants : expériences d'adversité précoces et expositions traumatiques répétées (Catherine Laurier, Professeure agrégée, département psychoéducation, Université de Sherbrooke)
- De la justice alternative à la prévention de la criminalisation des problèmes sociaux (Mylène Jaccoud)
- Adolescence, délinquance et gang de rue (CISSS de Laval et Projet SAJ)
- Les législations entourant les armes à feu et les fausses armes (Table lavalloise sur la criminalité juvénile et la violence urbaine)
- Démystification et réflexion : Mythes et réalité de l'immigration (Rendez-vous interculturels)
- Violence communautaire chez les jeunes et réalisation d'un diagnostic ainsi que d'un plan d'action (Catherine Moreau, INSPQ et Dominique Gagné, INSPQ)
- Le Marketing social – Que faire et que dire pour persuader ? (François Lagarde, conférencier)
- Enjeux de l'exploitation sexuelle : conjuguer nos expertises pour mieux agir (Zéro exploitation et TCVCASL)

Congrès, Colloque, Conférence

- Colloque sur la prévention de la criminalité - S'allier pour des milieux de vie sécuritaires pour tous
- Congrès de l'ASSOJAQ
- Journée-conférence Les jeunes et la santé mentale (Conférences Connexion)
- Journée des juristes LSJPA (8^e édition)

Participation à diverses activités

- Entrevue et discussions avec un chercheur concernant la réalité de nos jeunes à Laval en lien avec la criminalité (Centre International de la Prévention et de la Criminalité)
- Participation à l'événement de la rentrée 1+1=3 (Trouve ta ressource)
- Réseautage pour la clientèle anglophone (AGAPE)
- Participation à l'activité festive d'été (De la Rue O Ring)
- Participation à l'assemblée de fondation de la Table de concertation – Secteur 2
- Participation à la conférence de presse concernant le lancement du Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif (12-35 ans) de Ville de Laval
- Participation au forum « Ensemble, toujours mobilisé.e.s » organisé par la CDC de Laval
- Participation aux assemblées générales annuelles des organismes d'accueil et partenaires suivants : Maison de la famille de Laval-Ouest, Carrefour d'Hommes en changement, Travailleurs de rue de l'Île de Laval, Maison des enfants le Dauphin, Bonjour Aujourd'hui et Après, Centre communautaire Val-Martin, Comité de Développement Local Chomedey, Association des organismes de justice alternative du Québec (ASSOJAQ), Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL)
- Signature de la lettre ouverte #SNACA : Faire avancer le monde vers un avenir plus juste et inclusif (dans le cadre de la semaine de l'Action Communautaire Autonome)
- Participation à la 2^e édition de Synergie, Dialogue sur la violence urbaine (Ville de Laval)

Visibilité

Allocution à la conférence de presse lors du lancement du Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif (12-35 ans) de Ville de Laval

Notre engagement au sein de notre communauté

MAJL est un organisme solidement ancré dans sa communauté et reconnu par ses partenaires pour son expertise concernant certaines problématiques liées à la jeunesse. Bien que nous soyons interpellés en fonction de notre mission en matière de délinquance, notre approche est globale : elle place l'adolescent et son environnement au cœur de nos actions. En misant sur les forces des jeunes, de leur famille et de la communauté, nous agissons en prévention, favorisons des changements de mentalité, luttons contre la stigmatisation et l'exclusion sociale, et encourageons l'intégration et le sentiment d'appartenance à la communauté lavalloise.

C'est dans cette optique que MAJL est invité à participer à des réflexions collectives et à contribuer à divers projets communautaires, mettant à profit notre vision inclusive et notre expertise au service de nos partenaires.

Au fil des années, nous avons également renforcé nos liens avec des organismes œuvrant auprès des personnes issues de l'immigration. Ces partenariats nous permettent de mieux comprendre les réalités des familles immigrantes et de participer à des espaces de concertation adaptés à leurs besoins. Ce travail en réseau favorise une meilleure compréhension des jeunes lavallois et de leurs parents, tout en créant des passerelles entre les organisations pour faciliter leur intégration, reconnaître leur parcours migratoire et mieux saisir les défis liés à leur identité.

En tant qu'organisme de justice alternative, MAJL croit en la capacité des personnes concernées à participer activement aux processus qui les touchent. Nos actions visent à transformer les mentalités, à valoriser la parole des jeunes, à encourager le dialogue interculturel et à humaniser le parcours des individus dans le système de justice, grâce à une approche alternative.

Nous agissons en prévention, favorisons des changements de mentalité, luttons contre la stigmatisation et l'exclusion sociale, ...

2 NOS ACTIVITÉS

LSJPA

Entrée en vigueur en 2003, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) est une loi fédérale administrée par les provinces. Elle s'applique aux adolescents contrevenants de 12 à 17 ans ayant commis une infraction au Code criminel ou à une autre loi fédérale. Tout en les responsabilisant, elle leur offre la possibilité de réparer les torts causés aux personnes victimes ou à la communauté.

En complément des mesures prévues à la LSJPA, MAJL supervise les travaux compensatoires proposés aux adolescents, qui, à la suite d'une infraction liée au Code de la sécurité routière ou aux règlements municipaux, ne peuvent s'acquitter d'une amende. Ces dossiers nous sont transmis par la Cour municipale.

Jeunes

Accueillir un adolescent dans le cadre de la LSJPA, c'est lui offrir l'opportunité de s'impliquer activement dans la mesure qui le concerne. Nos interventions visent à favoriser son engagement, que ce soit dans une démarche de réparation envers la personne victime, envers la communauté, ou dans le développement de ses habiletés sociales. En l'accompagnant tout au long de ce processus, nous l'aidons à mieux comprendre les raisons qui l'ont mené à poser son geste, afin qu'il puisse faire des choix de vie différents.

Bien que nous disposions de programmes d'intervention bien définis, chaque adolescent est accueilli avec respect et bienveillance, en tenant compte de ses besoins particuliers.

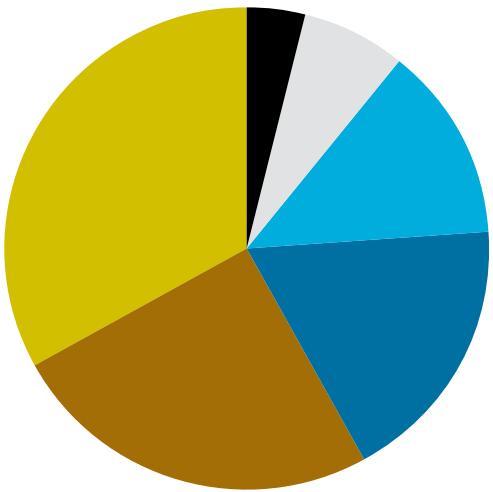
L'accompagnement dans sa mesure est un travail d'équipe, où les parents et la communauté sont invités à jouer un rôle actif.

Statistiques

Au cours de l'année 2024-2025, **361 adolescents**, dont 272 garçons et 89 filles, ont été orientés à MAJL pour l'accomplissement de **381 mesures**, ce qui indique que certains ont dû en réaliser plus d'une.

Âge et genre des adolescents

Les garçons représentent 76 % et les filles 24 %. L'âge moyen global est de 16 ans et 7 mois avec une moyenne de 16 ans et 8 mois pour les garçons et de 16 ans et 5 mois pour les filles.



Voici le détail par groupe d'âge

■ 13 ans (4 %)	garçons 2 % et filles 2 %
■ 14 ans (7 %)	garçons 5 % et filles 2 %
■ 15 ans (13 %)	garçons 9 % et filles 4 %
■ 16 ans (18 %)	garçons 14 % et filles 4 %
■ 17 ans (25 %)	garçons 20 % et filles 5 %
■ 18 ans + (33 %)	garçons 26 % et filles 7 %

Observation

En comparaison avec l'année dernière, l'âge moyen des adolescents est passé de 16 ans et 5 mois à 16 ans et 7 mois, représentant ainsi une augmentation de 2 mois. La proportion des garçons est demeurée relativement stable, avec une légère hausse de 1 %, tandis que celle des filles a connu une légère baisse équivalente à 1 %.

Lieu de résidence des adolescents

Les adolescents orientés à MAJL résidaient à 99 % sur le territoire de Laval et 1 % provenaient d'une autre région et étaient hébergés au Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de Laval.

381 Mesures orientées à MAJL

206
Sanctions
extrajudiciaires
(54 %)

167
Peines
spécifiques
(44 %)

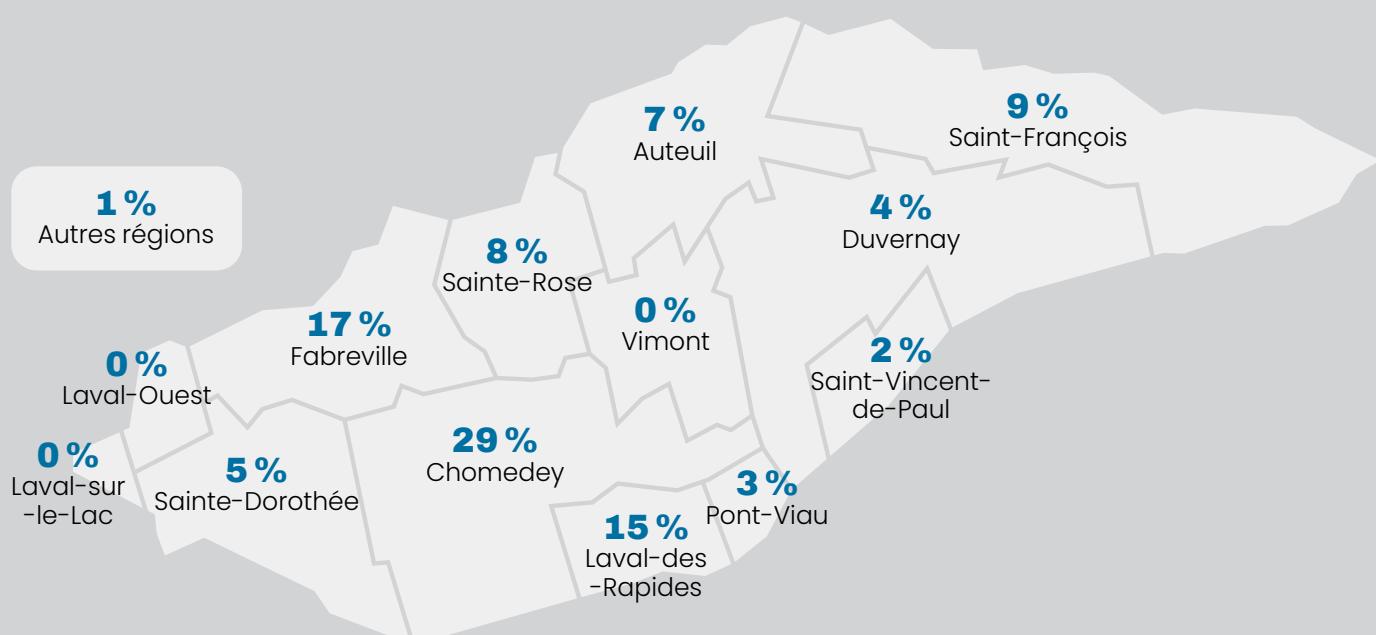
1
Renvoi
communautaire
(0 %)

7
Code de
procédure pénale
(2 %)

Observation

Comparativement à l'année dernière, une augmentation de 48 dossiers a été observée. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des mesures orientées en peines spécifiques qui enregistrent à elles seules 50 dossiers supplémentaires. Par ailleurs, les sanctions extrajudiciaires ont connu une légère hausse de 2 dossiers. Une diminution de 4 dossiers a été notée pour les renvois communautaires, tandis qu'une baisse d'un dossier est liée au Code de procédure pénale.

Le CISSS de Laval demeure le principal référent pour les mesures liées aux sanctions extrajudiciaires et aux peines spécifiques avec un taux de référence de 97 %.



Vue d'ensemble des mesures orientées

374 Mesures dans le cadre des sanctions extrajudiciaires et peines spécifiques

40 Mesures envers les personnes victimes (11 %)

- 11 Processus de médiation
- 4 Compensations financières à la personne victime
- 25 Lettres à la personne victime

199 Mesures de réparation envers la communauté (53 %)

- 188 Travaux bénévoles (7 344 heures)
- 11 Dons à la communauté (3 530 \$)

135 Développement des habiletés sociales (DHS) (36 %)

- 23 Textes de réflexion
- 62 **Rencontres individuelles**
 - 3 sur la thématique des drogues
 - 46 sur la thématique de la violence
 - 8 sur la thématique des délits à caractère sexuel
 - 4 ad hoc sur la LSJPA
 - 1 sur la thématique de la Loi et les conséquences
- 50 **Rencontres de groupe**
 - 32 jeunes référés pour Jeu de société (4 groupes)
 - 18 jeunes référés pour Poing final (2 groupes)

7 Mesures dans le cadre du Code de procédure pénale

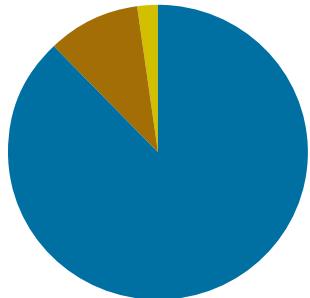
7 Travaux compensatoires (450 heures)

Observation

Par rapport à l'année dernière, une hausse de 2% est observée dans l'orientation des mesures envers les personnes victimes et celles visant le développement des habiletés sociales. Une diminution de 4 % est constatée concernant les mesures de réparation orientées vers la communauté.

Accomplissement des mesures

Les pourcentages sont calculés à partir des dossiers fermés en date du 31 mars 2025.



- 88 %** Mesure complétée
- 10 %** Mesure non complétée
- 2 %** Dossier transféré

Observation

Comparativement à l'année dernière, le taux de réussite demeure sensiblement stable, malgré une légère diminution de 1 % et le taux de mesure non complétée affiche une hausse modérée de 1 %.

Commentaires des jeunes

Depuis que j'ai terminé mes travaux, j'ai vraiment envie de retourner aider un organisme. (Jeune en travaux bénévoles)

Maintenant, je comprends mieux ce qu'est la réalité d'un concierge et je suis plus sensible aux travaux d'entretien. (Jeune en travaux bénévoles)

Même si mes travaux sont terminés, je vais poursuivre mon implication auprès de l'organisme, car j'adore travailler avec les enfants. (Jeune en travaux bénévoles)

Les rencontres m'ont donné l'occasion d'être écouté et entendu par quelqu'un qui est intéressé à entendre ce que je vis (Jeune ayant participé à une DHS sur la thématique de la violence)

C'était agréable de pouvoir discuter de plein de sujets qu'on n'aborde pas au quotidien (Jeune ayant participé à une DHS sur la thématique de la violence)

Personnes victimes

Dans le cadre des sanctions extrajudiciaires, un intervenant de MAJL prend contact avec la personne ayant été victime d'une infraction commise par un adolescent. Cette démarche a pour but de l'informer du processus judiciaire auquel ce dernier est soumis, de recueillir son point de vue sur les conséquences vécues, de mieux comprendre ses besoins en lien avec les torts subis, et de lui offrir, si elle le souhaite, la possibilité de participer à un processus de médiation ou de recevoir une forme de réparation.

185
Personnes victimes à contacter

83%
ont été contactées

Observation

Cette année, le nombre de personnes à contacter a augmenté de 27 par rapport à l'année dernière. Le taux de contact établi avec les personnes victimes est passé de 75 % à 83 %, ce qui représente une hausse significative de 8 %.

Commentaires des personnes victimes

Je suis heureuse d'avoir eu un appel de votre part ainsi qu'un suivi pour la décision rendue au dossier.

J'ai l'impression que les jeunes s'en permettent beaucoup parce qu'ils croient qu'il n'y a pas de conséquence. Je suis contente de voir que le processus de plainte prend tout son sens et qu'il y a des suites. Je vous félicite et remercie pour votre travail.

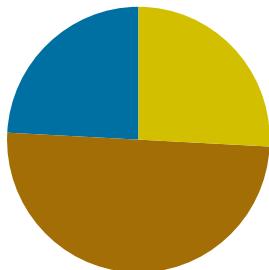
C'est fort apprécié d'être considéré dans le système judiciaire et d'avoir été appelé afin de prendre mon avis en considération.

*Je vous remercie pour l'accueil, l'écoute et la bienveillance pendant nos échanges en lien avec ce que ma fille a vécu.
(mère d'une jeune victime)*

COMMUNAUTÉ

Organisme d'accueil partenaire

L'organisme d'accueil joue un rôle essentiel dans la réussite du programme des travaux bénévoles et constitue l'un de nos précieux partenaires. Ce partenariat permet aux jeunes de réparer les torts causés à la société tout en s'impliquant activement dans leur communauté. L'accueil bienveillant, le soutien constant et l'encadrement offerts par l'organisme sont des leviers importants dans le cheminement du jeune. En découvrant une nouvelle ressource de son quartier et en tissant des liens avec des adultes bienveillants, il vit une expérience valorisante qui favorise sa responsabilisation et son estime de soi.



73
organismes d'accueil

259
adolescents ont accompli
6 358 heures de travaux
bénévoles

Tâches accomplies par les adolescents

- 24 %** Différentes tâches
- 46 %** Travail manuel et d'entretien
- 30 %** Aide aux activités

Observation

Par rapport à l'an dernier, le nombre d'heures réalisées en travaux bénévoles a augmenté de 2 668.

MERCI D'ACCUEILLIR NOS JEUNES À VOTRE ORGANISME

Commentaires des superviseurs

Le jeune nous dit vouloir revenir faire du bénévolat. On aura peut-être la chance de le revoir. Il nous a donné un bon coup de main et tout s'est vraiment bien passé avec lui.

Je n'ai que de bons retours de la part de mes collègues qui l'accompagne dans le travail les samedis. On espère avoir souvent des jeunes comme lui (bien sûr, on ne lui souhaite pas de refaire d'autres erreurs comme celles qui l'ont mené là)

PROJET SAJ

Fiduciaire depuis juin 2019

Le projet **Service aux Jeunes (SAJ)** est un programme de prévention, d'intervention et de réinsertion sociale destiné aux jeunes lavallois âgés de 12 à 24 ans. Il s'adresse aux jeunes qui sont impliqués dans un parcours délinquant, un réseau criminalisé ou présentant un risque de s'y engager. Le programme s'adresse aux jeunes qui souhaitent amorcer un changement dans leur vie afin de s'éloigner du milieu criminel ou d'un environnement propice à la délinquance.



Mission

Offrir un accompagnement gratuit, confidentiel et volontaire aux jeunes lavallois de 12 à 24 ans impliqués dans des comportements délinquants, des activités criminelles ou à un risque d'y être exposés. Les suivis sont adaptés à la réalité de chaque jeune, tant en durée qu'en fréquence, et sont déterminés en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts.

Le suivi individualisé met aussi l'accent sur les forces, les intérêts, les compétences et le potentiel de chaque jeune. Cette approche vise à favoriser l'adoption de comportements prosociaux valorisants, tout en soutenant le développement : de saines habitudes de vie, la persévérance scolaire, l'employabilité, l'autonomie, le sens des responsabilités, une transition positive à l'âge adulte, le bien-être physique et mental et l'implication citoyenne dans la communauté, etc.

C'est également un des rares programmes à offrir le maintien de ses services à l'atteinte de la majorité ainsi qu'à ceux ayant déjà bénéficié de SAJ à un moment dans leur vie.

L'approche et les valeurs du projet SAJ s'appliquent à toute personne entrant en contact avec l'équipe, qu'il s'agisse des jeunes, de leur entourage, des professionnels des ressources de la région ou de citoyens préoccupés ou curieux. Chaque personne est accueillie sans jugement, écoutée avec bienveillance, accompagnée selon ses besoins et, au besoin, orientée vers les ressources appropriées. Cette année, l'équipe a fait appel à plus de 45 ressources différentes pour accompagner les jeunes et leur famille dans leur quotidien.

Chaque personne est accueillie sans jugement, écoutée avec bienveillance, accompagnée selon ses besoins...

Financement

Le ministère de la Sécurité publique du Québec, par l'entremise du Programme prévention jeunesse (PPJ), assure le financement du poste de coordination ainsi que de l'équivalent d'un poste à temps plein d'intervenants pivots SAJ au sein du TRIL.

La Ville de Laval, dans le cadre du plan d'action Sécurité et bien-être collectif provenant du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS), soutient financièrement le poste d'intervenante de proximité en criminalité juvénile.

Membres du comité de direction

- Travail de rue île de Laval (TRIL)
- Auberge du Cœur l'Envolée
- Centre de services scolaire de Laval (CSSL)
- Service de police de Ville de Laval (SPL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL)
- Centre d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Mesures alternatives jeunesse de Laval (MAJL)

Équipe du Projet SAJ

- Chloé Robitaille, coordonnatrice (juin 2019 à juillet 2024)
- Geneviève Potvin, coordonnatrice (depuis juillet 2024) (auparavant intervenante de proximité de septembre 2023 à juillet 2024)
- Emmanuelle Emond, intervenante de proximité (depuis juillet 2024)

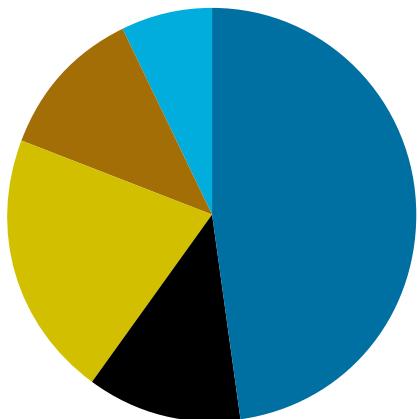
117 personnes rejointes pendant l'année

42
Références reçues
(4 filles, 38 garçons)
dont 21 adhésions
(taux d'acceptation
de 50 %)

15
Parents
ont bénéficié de
soutien individualisé
ponctuel

60
Jeunes
rejoint dans leurs
milieux de vie

À la fin de mars 2025, nous comptions 44 jeunes actifs dont 23 mineurs et 21 majeurs (2 filles et 42 garçons).



Référents principaux

- 48 %** Centre de services scolaire de Laval (CSSL)
- 12 %** Service de police de Laval / Paradoxe
- 21 %** Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL)
- 12 %** Parent
- 7 %** Jeune lui-même

Ateliers et concertation : plus de 130 contacts avec les partenaires

Le projet SAJ est présent aux concertations locales, régionales et provinciales afin de connaître les services offerts sur le territoire, de s'impliquer dans des actions qui correspondent à son mandat et de partager son expertise d'intervention jeunesse en délinquance si requise. De plus, l'équipe SAJ est appelée à offrir de la formation sous forme d'ateliers et de discussions par le biais de la Table lavalloise sur la criminalité juvénile et la violence urbaine afin de favoriser un vocabulaire commun et le travail complémentaire entre les ressources sur l'île de Laval.

Ateliers et sensibilisation

Atelier « Adolescence, délinquance et gang de rue »

Offert à 4 reprises aux partenaires lavallois.

Atelier « Le phénomène de la délinquance à l'adolescence »

Présenté dans un organisme communautaire pour outiller les bénévoles à cette réalité.

Kiosque scolaire « Légal ou illégal »

Animé près d'une dizaine de fois dans des établissements scolaires.

Concertation

Table lavalloise sur la criminalité juvénile et la Violence urbaine

- 1 rencontre regroupant près de 50 personnes.

Participation active à plusieurs instances de concertation dont :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| - Rencontres acteurs terrains CBAJ | - Séminaire interculturel CDLC |
| - Comité de pilotage SBEC | - Concertations PSM |
| - Comité paradoxe Parents et jeunes | - RUI Pont-Viau |
| - Trouve ta ressource : 1+1=3 | - Synergie, Dialogue sur la violence |
| - Vigie jeunesse | urbaine |
| - Comité directeur RAD | |

Discussion : « Initier le partenariat entre le projet SAJ et le SPL »

Tenu lors de 6 déjeuners d'équipe les fins de semaine.

SAJ reste à l'écoute de la voix des jeunes et s'en inspire pour planifier ses actions. Les jeunes sont les maîtres d'œuvre de leur vie et l'équipe SAJ est là comme tuteur de résilience, comme tremplin à leurs projets, comme témoin de leur potentiel... tout simplement comme personne significative dans leur quotidien.

Au moment de terminer cette année fiscale, la coordination du projet SAJ compte souligner l'esprit d'équipe, d'entraide et de solidarité entre les employés de MAJL dans ces derniers mois d'adversité, de changements, de besoins, d'adaptations et d'apprentissages qui se traduisent par une résilience chez tous les membres de l'équipe en place.

PROJET DE LA RUE O RING

Fiduciaire depuis juin 2022

DE LA RUE O RING est une initiative élaborée en partenariat avec le Service de police de Laval et le Centre Extrême Évolution depuis juillet 2022. L'objectif est d'offrir des entraînements de boxe supervisés par un coach et une intervenante aux jeunes impliqués dans des réseaux criminalisés ou qui en sont en périphérie afin de favoriser les saines habitudes de vie et les mettre en contact avec des modèles positifs.



Financement

Ville de Laval, dans le cadre du plan d'action Sécurité et bien-être collectif provenant du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS)

Équipe du Projet ROR

Chloé Robitaille, coordonnatrice (depuis septembre 2024)
Kamélia Gagné, intervenante (depuis juillet 2023)

65 jeunes rejoints entre le 1er septembre 2024 et le 31 mars 2025

53 jeunes ont accepté de participer au projet

106 séances d'entraînements ont été offerts

806 jeunes ont participé aux séances d'entraînements, représentant une moyenne de 8 jeunes par entraînement et 34 jeunes par mois

286 présences ont été assurées par les intervenantes (124) et le Service de police (162)

Quatre (4) activités team-building ont eu lieu entre septembre et mars : un BBQ pour lancer la nouvelle saison de boxe, un souper avec les filles du groupe du mardi, un souper de Noël ainsi qu'un entraînement spécial de MMA au Tristar de Montréal. D'autres suivront d'ici la fin du projet en août 2025 !

Les grandes réussites du projet

- 4** jeunes ont reçu leur formation de coach de niveau 1
- 3** jeunes ont reçu leur formation de coach de niveau 2
- 5** jeunes ont été embauchés comme coach de boxe notamment au Centre Extrême Evolution, à l'école secondaire St-Martin et au Centre LREC (Centre Lavallois de Ressources Éducatives et Culturelles)
- 3** jeunes ont participé à des galas de boxe amateurs (et gagnés!)

Commentaires

« Ça m'aide à gérer mes émotions »

- Jeune

« C'est une expérience de croissance, de discipline, d'entraide, de challenge et de fraternité. Mention spéciale pour les collations et les intervenantes! »

- Jeune

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Nos activités de prévention et de sensibilisation s'adressent à tous les jeunes ainsi qu'à leurs parents, quelle que soit leur origine ethnique, culturelle ou religieuse. Elles sont mises en place en réponse à des besoins exprimés par les milieux scolaires et communautaires.

Voici quelques exemples de thèmes d'ateliers que nous offrons :

La LSJPA (Loi sur le système pénale pour les adolescents) : cet atelier vise à informer et sensibiliser les jeunes ainsi que leurs parents aux conséquences liées à la commission d'un délit. Il permet également de démythifier certaines croyances concernant certaines infractions afin que chacun puisse être mieux informé.

La violence / l'intimidation : cet atelier vise à informer et sensibiliser les jeunes aux conséquences des comportements violents ou intimidants. Il propose également des pistes de réflexion pour prévenir la banalisation de certains comportements.

Les réseaux sociaux (seulement offert aux parents) : Cet atelier a pour objectif de démythifier les craintes reliées à l'utilisation des réseaux sociaux et à l'influence des pairs durant la transition du primaire au secondaire.

Cette année, nous avons offert l'atelier sur la LSJPA à l'école St-Maxime.

Nous avons également répondu à des demandes spéciales de nos partenaires :

- Demande de l'ALPABEM pour participer à deux ateliers : l'un portant sur la Gestion de la fugue chez l'adolescent et l'autre sur la Gestion des comportements impulsifs de mon ado.
- Nous avons poursuivi notre participation à la coanimation du projet « Prévention-Quête » axé sur la sensibilisation à la violence dans les relations amoureuses et qui s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans. Cette année nous avons participé à 7 animations.

En 2024-2025, nous avons rejoint :



Commentaire

C'est intéressant de travailler avec les intervenants de MAJL. Votre approche est inclusive et vous êtes habitué d'interagir avec des jeunes issus de tous les milieux.

Parents – Famille

À MAJL, nous accordons une place essentielle aux parents et à la famille de l'adolescent dans l'ensemble de nos activités, qu'elles soient cliniques ou préventives.

Bien que l'adolescent soit au centre de nos interventions, nous portons une attention particulière à ses parents. L'arrestation d'un jeune par la police provoque souvent un choc au sein de la famille. Chaque parent réagit à sa manière, et nous croyons qu'il est important de leur offrir un espace d'écoute, lorsqu'ils en ressentent le besoin. Certains parents, notamment ceux ayant vécu un parcours migratoire difficile, peuvent éprouver de la méfiance envers les autorités. En leur expliquant les valeurs qui guident notre travail, nous contribuons à apaiser ces craintes et à renforcer leur compréhension de notre rôle.

Comme avec les adolescents, il est essentiel d'établir un lien de confiance avec les parents et de collaborer étroitement avec eux. Il est important qu'ils sachent que nous sommes également là pour les soutenir, en fonction de nos compétences et de notre mission, et que nous pouvons les orienter vers des ressources adaptées à leurs besoins.

Un parent bien informé est mieux outillé pour accompagner son adolescent. Un parent bien accueilli sera plus enclin à communiquer avec l'intervenant, peu importe la nature de sa demande. Pour toutes les activités impliquant un adolescent, nous encourageons les parents à venir nous rencontrer en personne. Si cela n'est pas possible, nous restons disponibles par téléphone ou visioconférence.

Cette volonté de reconnaître et de valoriser la place des parents dans la vie de l'adolescent est un message que nous portons activement dans nos engagements au sein de divers comités et de projets concertés. Impliquer les parents ne signifie pas déresponsabiliser l'adolescent, mais signifie qu'il est bien entouré. Cette approche constitue un facteur de protection essentiel, d'autant plus que la FAMILLE représente une valeur centrale pour la majorité des jeunes que nous accompagnons, quelle que soit leur origine.

Commentaire

*Merci de votre patience et de l'accompagnement
que vous avez eus avec mon fils.*

*Merci de votre travail et de votre soutien.
Je sais que mon enfant n'est pas toujours évident !*

Nos implications

Partenaires provinciaux

- Association des organismes de justice alternative du Québec (ASSOJAQ)
 - Conseil d'administration
 - Comité des animateurs du codéveloppement
 - Comité échanges et formation
 - Comité et sous-comité accueil – intégration – supervision
 - Comité ingénierie de la médiation
 - Comité Vigie LSJPA
 - Représentant au comité de suivi provincial LSJPA et du sous-comité sur l'ajustement des heures au salaire minimum
 - Comité intersectoriel (sous-comité PSEJ)
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- Société de criminologie du Québec

Partenaires régionaux

- CISSS de Laval / CPEJ : comité d'orientation et opérationnel
- CISSS de Laval : Comité directeur du projet RAD (Programme de Recherche d'Alternatives à la Délinquance)
- Table sociojudiciaire de Laval
- Ville de Laval
 - Projet Paradoxe : Comité parents et communautés culturelles-Comité jeunes
 - Sécurité et bien-être collectif : Comité de pilotage
- Corporation de développement communautaire de Laval (CDC de Laval)
- Table lavalloise sur la criminalité juvénile et la Violence urbaine

Partenaires locaux

- Comité de développement local de Chomedey (CDLC) - Comité Jeunesse 11-25 ans
- Table de concertation jeunesse Marigot et Sainte-Rose - Comité préparation de la Table jeunesse
- Table lavalloise sur la criminalité juvénile et la Violence urbaine

Projets d'actions concertées

Projet SAJ

- Fiduciaire du projet
- Comité de direction
- Comité opérationnel
- Supervision ressources humaines
- Gestion financière

Projet De La Rue O Ring

- Fiduciaire du projet
- Gestion financière
- Supervision ressources humaines et comité de sélection

Projet Zéro exploitation du Programme

Prévention Jeunesse de Laval

- Comité de Direction

Trouve Ta Ressource

- Comité de gestion

4

REGARD VERS 2025-2026

Consolidation et développement de partenariats avec des organismes ou associations issus de diverses communautés culturelles afin de poursuivre nos initiatives de réseautage et de collaboration.

Mise à jour et bonification des documents de gouvernance afin d'assurer leur conformité et leur pertinence.

Réévaluation du contenu et des formats d'animation de nos activités de prévention et de sensibilisation dans une optique d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins des publics cibles.

Création, innovation et amélioration de nos outils d'intervention.

**Nous remercions sincèrement nos
partenaires et bailleurs de fonds dont le
soutien essentiel nous permet de poursuivre
notre mission et de favoriser le MIEUX VIVRE
ENSEMBLE à Laval.**



**Plus de
35 ans dans la
communauté
avec vous !**

majL

**MESURES ALTERNATIVES
JEUNESSE DE LAVAL**

234, boul. des Laurentides
Laval (Québec) H7G 2T6

450 663-7674 • info@majl.org